

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Pour les groupes scolaires et extra-scolaires

La confirmation de la réservation par le client implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente.

#### **Art.1 : LA RESERVATION**

Les conditions générales de vente sont applicables aux groupes représentant un minimum de 10 personnes.

Le client envoie à [l'Explor@dome](mailto:Explor@dome) géré par l'association Savoir Apprendre une confirmation de réservation récapitulant l'ensemble de la prestation, accompagnée d'un chèque d'arrhes de 20 % du montant total (calculé sur la base indicative du nombre de personnes annoncé par le client) ou de la photocopie du bon administratif le cas échéant. La réservation est prise en compte dès réception de ces documents.

L'Exploradome adresse au client une confirmation de réservation qui récapitule l'ensemble de la prestation et le montant des arrhes versées.

Tarifification : tarif groupe appliqué à partir de 10 personnes. L'entrée du Jardin d'Acclimatation n'est pas incluse.

#### **Art.2 : LES CONDITIONS DE PAIEMENT**

Le client joindra à sa confirmation de réservation :

- a) un chèque d'arrhes de 20 % du montant total qui sera déduit du solde le jour de la visite.
- b) ou le bon de commande ou le mandat administratif

Le paiement du solde est exigible soit le jour de la visite en cas de règlement par chèque ou espèces, soit à réception de la facture (au plus tard 30 jours après la manifestation)

Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'**Association Savoir Apprendre**

Les sommes facturées non réglées à leur échéance porteront de plein droit intérêt à un taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal.

#### **Art. 3 : L'ANNULATION PAR LE CLIENT**

Toute annulation de prestations confirmées fera l'objet des dispositions suivantes

Si elle intervient:

- **Moins de 5 jours avant la date prévue : facturation à 100 %**
- **Entre le 5ème jour et le 15ème jour inclus avant la date prévue : conservation des arrhes.**

**L'annulation ne sera prise en compte que si elle est effectuée par écrit**

Ces dispositions ne s'appliquent pas en cas de grèves ou de plan vigipirate rouge

#### **Art. 4 : CHANGEMENT DE DATE DE RESERVATION PAR LE CLIENT**

Tout changement de date de prestations confirmées fera l'objet des dispositions suivantes

Si il intervient:

- **Moins de 5 jours avant la date prévue : conservation des arrhes**

#### **Art. 5 : LA RECLAMATION**

Toute contestation, réclamation, demande de remboursement éventuelle ne pourra être prise en considération que si elle est formulée par écrit et adressée à :

Association Savoir Apprendre-Explor@dome – Jardin d'Acclimatation – Bois de Boulogne – 75116 PARIS

#### **Art. 6 : LES RETARDS**

L'Association Savoir Apprendre se réserve le droit de modifier ou d'annuler le programme d'un groupe en retard de 15 min ou plus sur son horaire d'arrivée. Néanmoins le programme initialement prévu au contrat reste dû et facturé.

#### **Art. 7: L'ASSURANCE**

L'Association Savoir Apprendre décline toute responsabilité pour les dommages de quelque nature qu'ils soient et en particulier incendie et/ ou vol susceptibles d'atteindre les objets, effets ou matériels apportés par les visiteurs.

Le groupe est responsable de tout dommage direct ou indirect que l'un de ses membres pourrait causer à l'occasion de sa présence sur le site.

Les accompagnateurs sont responsables des accidents survenus du fait du non respect des consignes de sécurité.